Programme de Formation

CPT01 - Connaître les principes généraux de la comptabilité publique (Initiation)



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : ***début*** 13/05/2027

fin 14/05/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Agents et Responsables en fonction ou avant une prise de fonction effective n'ayant pas eu de formation à la Comptabilité publique

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux agents et cadres affectés dans les fonctions financières, budgétaires et comptables des services ordonnateurs ou des agences comptables de mieux connaître l'environnement spécifique de la « comptabilité publique »

Description

1.Le cadre juridique de l'exécution budgétaire et comptable : le décret du 7 novembre 2012

- La place de la réglementation : le règlement général de la Comptabilité publique
- Les acteurs de la comptabilité publique : l'ordonnateur et le comptable
- Les principes fondamentaux de la comptabilité publique : la séparation ordonnateurs/comptables; l'exclusivité de compétences; les attributions; les aménagements; les responsabilités

2. Le budget et l'exécution budgétaire

- Les principes budgétaires : unité; annualité; universalité; spécialité
- Le contenu du budget : le budget primitif ou l'état prévisionnel des dépenses et des recettes; les décisions modificatives
- La nomenclature et les imputations budgétaires : architecture; présentation; les notions de charges et de produits; les autres dépenses et recettes
- L'exécution du budget en dépenses : le cycle de paiement et le mandat de paiement
- L'exécution du budget en recettes : le cycle d'encaissement des recettes et le titre de recettes

3. La comptabilité de l'ordonnateur

- La comptabilisation des dépenses engagées : description; suivi : lien avec le mandatement des dépenses
- La comptabilisation des émissions de titres et de mandats : la notion de résultat de l'exercice; les opérations spécifiques de fin d'exercice; l'autofinancement

4. Comment s'articule la comptabilité de l'ordonnateur et celle du comptable ?

- Le bilan
  - Bilan et patrimoine
  - Structure détaillée du bilan : actif, passif; emplois, ressources
- Le compte de résultat
  - Structure du compte de résultat
  - Détermination du résultat : comment calculer le résultat de l'exercice ?
  - Comprendre et savoir interpréter le résultat
- Le compte administratif et le compte financier

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.

Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud